Au coeur de l'actualité
n° 867 du 16 au 22 octobre 2006

La Garde HebdO

Sommaire

Page 1

- 2007 : année électorale, année citoyenne

Page 2

- Tous ensemble pour l'emploi !
- La fin de la chasse dans le Plan

Page 3

- Inondations : réactivité immédiate
- Sports et loisirs

Page 4

- Quand l'art entre en scène...
- Le président de Région et le maire en visite au lycée

Numéros d'urgence

SAMU : 15 **Pompiers :** 18 **Police :** 17
Police nationale : 04 94 75 88 88
Police municipale : 04 94 08 98 20
Enfance maltraitée n°vert national : 119
GDF dépannage sécurité : 04 94 41 41 00
EDF dépannage sécurité : 08 10 333 083
S.O.S médecins : 04 94 14 33 33
Urgence eau assainissement :
appeler la mairie : 04 94 08 98 00
Pharmacie de garde : 04 94 21 93 04
Mme Lamant - Dimanche 22 octobre
(de 10h à 12h et de 17h à 19h)
1091 avenue De Lattre de Tassigny
Infirmier de garde : 04 94 75 82 75
M. Zammit - Du 21 au 27 octobre
1273, avenue de la 1ère DFL

2007 année électorale, année citoyenne

« Les élections présidentielles et législatives auront lieu l'an prochain. Même si la citoyenneté prend tout son sens dans son exercice quotidien, ce sont deux échéances majeures pour la vie de notre pays. Notre République a plus besoin que jamais de débats riches et ouverts, d'expression libre, d'écoute, de dialogues constructifs afin de dégager un consensus national à la fois large et fort reposant sur ses 3 piliers : Liberté, Egalité, Fraternité. Elle en a besoin pour relever ses défis intérieurs mais également pour porter sa voix de paix sur la scène internationale.
Sa force, la France la puise dans chaque citoyen, acteur majeur de sa démocratie. Aussi la participation électorale doit être massive en 2007. Pour cela, vous devez être inscrits sur les listes électorales, faire inscrire vos enfants majeurs et incitez ceux qui ne le sont pas à le faire. Toutefois, il ne s'agira que de la première et indispensable étape. Ensuite, il faudra vous exprimer et voter !"

Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique

Vous venez d'avoir 18 ans ? Vous êtes nouveau résident ? Vous avez changé d'état civil ? Pour pouvoir voter et exprimer ainsi votre droit, inscrivez-vous au Service Population de la mairie, jusqu'au 31 décembre 2006 avec les justificatifs nécessaires.

Conditions à remplir :

- être de nationalité française
- être majeur à la clôture de la révision électorale (révolus le 28 février 2007)
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale

en outre, pour être inscrit dans une commune, il faut, soit :

- y avoir son domicile
- y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février
- y être inscrit pour la 5e fois consécutive sans interruption au rôle des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer ses droits électoraux dans la commune

Renseignements au Service Population : 04 94 08 98 15

Liste électorale : inscrivez-vous avant le 31 décembre 2006

Numéros utiles

La Poste : 04 94 14 71 80
N° vert départemental : 0800 10 10 83
Mairie : 04 94 08 98 00
Mairie annexe Ste Marguerite : 04 94 48 85 76
Allo Mairie : 0800 50 59 92
Resto du cœur : 04 94 08 30 42
Déchetterie : 04 94 14 04 92
Encombrants n°vert : 0800 21 31 41
Portage repas domicile : 04 94 08 98 83
Clic du Coudon : 0 825 30 14 14
Site : www.ville-lagarde.fr
e-mail : contact-mairie@ville-lagarde.fr

Semaines thématiques
Les inscriptions pour les semaines thématiques de la Toussaint ont lieu en mairie au service Education ou au service Jeunesse.

Centre de loisirs
Pendant les vacances de la Toussaint, les centres de loisirs Henri Wallon et CLAE fonctionneront du mercredi 25 octobre au 3 novembre (inscription minimum du 25/10 au 31/10). Les inscriptions seront effectuées en mairie au service Education.

Nouveaux Gardéens
Vous avez fait le choix de vous installer récemment à La Garde ?
Afin de faire plus ample connaissance puis de répondre à vos interrogations, c'est avec plaisir que l'équipe municipale se propose de vous accueillir fin novembre à la Maison Communale Gérard Philipe pour une soirée d'accueil des nouveaux Gardéens. Si vous désirez participer à cette réception merci de bien vouloir vous inscrire auprès de la Sous-Direction des Politiques Publiques : 04 94 08 98 01.

Anne Frank
La crèche collective propose à la vente, des pots de confiture au profit du Téléthon 2006 au prix de 2,50€. Tel : 04 94 08 98 74.

Informations cimetière
Les terrains du cimetière situés dans l'extension II dans lesquels ont eu lieu les inhumations faites en service ordinaire entre décembre 93 et décembre 96 seront repris par la commune entre le 23 octobre et le 31 décembre 2006. A défaut par les familles intéressées d'avoir fait procéder dans les conditions réglementaires, avant la date du 23 octobre fixée par l'article 1 ci-dessus pour la reprise des terrains, à l'exhumation des restes qu'ils renferment, ces restes seront recueillis et réinhumés avec toute la décence convenable dans l'ossuaire du cimetière.

Journée du refus de la misère
La Ville et ATD Quart Monde invitent tous les citoyens à se rassembler le mardi 17 octobre à 18h30 Place des Libertés à La Garde. Pour prouver notre solidarité envers tous ceux qui souffrent, se battre ensemble contre la misère et témoigner de notre engagement contre toute forme d'exclusion.

Enquête INSEE
La municipalité informe qu'une enquête concernant l'étude statistique sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe auprès de personnes âgées de 50 ans et plus aura lieu du 23 octobre au 23 décembre 2006. Les personnes concernées seront interrogées par un agent de l'INSEE muni d'une carte officielle l'accréditant. Elles seront prévenues individuellement par lettre et averties du nom de l'enquêteur qui les contactera.

Mairie annexe
Nouveaux horaires à compter du 1er octobre : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 11h30.

Marché provençal
Comme convenu en commission des marchés en début d'année, nous vous informons que le marché du samedi 11 novembre est supprimé.

Conseil municipal
Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 30 octobre à 14h30, salle du conseil.

Tous ensemble pour l'emploi !

Le 6 octobre, La Garde recevait Michel Tournaire, sous-préfet en charge de la mission politique de la ville. Une visite dans les locaux de la Mission Locale qui a donné lieu à une réunion de travail rassemblant Jean-Louis Masson, son équipe municipale et de nombreux représentants de la vie économique gardéenne dont Mme Campenio, présidente de l'Afuzi.

M. Tournaire, Mme Platania, M. Masson et Mme Saran

Une matinée de réflexion consacrée à la question de l'emploi. Michel Tournaire s'est montré très intéressé par les explications conjointes du maire de la Garde et de Sylvie Platania. La présidente de la Mission Locale a réaffirmé avec force "*l'engagement quotidien de son équipe et la volonté de rapprochement avec le monde économique*". Pour Jean-Louis Masson, en sa qualité de premier magistrat et de président du PLIE (Plan Local d'Insertion à l'Emploi), il s'agissait *"de féliciter tous les partenaires fortement impliqués dans cette bataille pour l'emploi"*. Car même si *"les chiffres du chômage dans l'agglomération sont à la baisse, nous sommes passés de 14% à 11%, on ne peut se réjouir : il y a encore beaucoup à faire"*.

Un projet pour l'avenir

Mme Saran, conseillère municipale aux handicapées, à l'insertion et à l'emploi, a évoqué, pour l'année prochaine, la création *"d'une Maison de l'Emploi, lieu de vie et d'échange, d'entraide, le guichet unique par excellence regroupant tous les acteurs de l'emploi dont le Bureau Municipal pour l'Emploi"*. Tout le monde s'accorde sur la nécessité de créer de nouveaux emplois. La ville de La Garde s'y attèle par le biais notamment de la plateforme d'aide à la personne créée le mois dernier. Conformément aux réformes voulues par Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, ce sont des *"contrats d'avenirs"* qui seront signés par les futurs employés de cette structure communale attachée au service à la personne : un secteur d'activité en plein essor !

Préservation de l'environnement : la fin de la chasse dans le Plan

Le 25 septembre dernier, un arrêté a été pris interdisant la chasse dans le Plan. Co-signataires : Jean-Louis Masson en sa qualité de maire-conseiller général et Roland Joffre, maire du Pradet.

Les villes de La Garde et du Pradet et le Conseil Général se partagent cet espace nature à protéger de 800 hectares. Une décision prise en totale concertation et acceptée par les fédérations de chasseur pour lesquelles la zone n'était plus appropriée pour la chasse. Ce poumon vert abrite une faune et une flore à préserver. C'est la raison de la création du futur Parc Nature. Ce projet innovant prévoit l'ouverture au public d'un parc écologique de 128 hectares dans le Plan. Fin 2005, le Conseil Général en charge de sa réalisation, a lancé un appel d'offre européen pour son élaboration. Les travaux devraient débuter en 2008 et durer 3 ou 4 ans. Par ailleurs, cette zone comprend des plateaux sportifs ainsi que des habitations. Des riverains inquiets des dangers potentiels engendrés par la pratique de la chasse qui se réjouissent de cette décision.

Inondations : réactivité immédiate

Dans la nuit du 24 au 25 septembre, de fortes précipitations ont occasionné des dégâts sur La Garde. Dès le 25 au matin, les services municipaux se sont employés à remettre en état les sites les plus sinistrés.

Quelques dégradations constatées sur la voirie, immédiatement prises en charge pour éviter toute nuisance aux administrés

De mémoire de Gardéens, on n'avait pas vu ça depuis 20 ans ! Des pluies incessantes, d'une intensité impressionnante. Dès 3h30 du matin, le 25 septembre, des riverains de Sainte Marguerite et de La Ginouse sollicitent l'Hôtel de Ville pour une intervention dans des caves, garages ou rez-de-chaussée d'habitations inondées. Les sapeurs pompiers et l'entreprise d'astreinte pour les réseaux d'assainissement de la Ville sont immédiatement envoyés sur le secteur ouest de la commune, qui semble alors le plus touché.

Des services municipaux efficaces

Le directeur des services techniques municipaux décide de fermer la circulation dans le secteur du Plan, classé zone inondable. Le Commandant de la caserne des pompiers de La Garde fait appel à des renforts de l'aire toulonnaise pour répondre aux nombreuses demandes d'intervention de particuliers.

Les agents du service Espaces Verts en action au petit matin des inondations, ici dans les locaux de l'IUT

Pompage de l'eau, nettoyage, sécurisation des abords pour éviter tous risques d'accident, évacuation d'objets de riverains inondés… les services municipaux sont intervenus sur tous les fronts pour gérer au mieux cette situation exceptionnelle. Les agents du service espaces verts ont eux aussi été mobilisés, notamment sur un bâtiment de l'Institut Universitaire Technologique abritant des ateliers informatiques totalement inondés.

Le maire s'est exprimé pour témoigner tout son soutien aux sinistrés et a d'ores et déjà entrepris auprès de la Préfecture une démarche de reconnaissance de catastrophe naturelle pour une prise en charge rapide des préjudices subis.

APPEL AUX SINISTRÉS

Requête pour une classification des inondations en "catastrophe naturelle"

Suite aux événements orageux et pluvieux de la nuit du 24 au 25 septembre dernier, Monsieur le maire a décidé de demander à la Préfecture, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle "inondation".

Les administrés concernés doivent adresser à Monsieur le maire un courrier en ce sens, afin que les demandes soient transmises au service de la protection civile.

Explication de la procédure

La municipalité, après récolte des courriers des administrés sinistrés, entreprendra un dépôt de requête à la Préfecture pour reconnaissance de catastrophe naturelle. Une commission interministérielle, en vue des éléments transmis, étudiera le dossier et statuera en émettant un avis favorable, ou non à la reconnaissance de catastrophe naturelle. En cas d'avis favorable, sera délivré un arrêté de reconnaissance que les administrés devront transmettre dans les 5 jours à leur assurance pour bénéficier d'une indemnisation.

Sport & Loisirs

Café des parents
Mardi 17 octobre de 9h30 à 11h : "Attachement, séparation", à côté de la Ludothèque. Gratuit et sans inscription. Renseignements au 04 98 01 15 97.

AGPF
Trouvée jeune chatte noire stérilisée du côté du vieux chemin de Ste Musse. A placer belle chatte sacrée de Birmanie, stérilisée. Tel : 04 94 08 39 35.

Carinetcompagnie
Cours de pompom girls, baby pom's, grooce shech ado adulte. Inscriptions au Mas de la Beaussière ou au 06 70 70 67 43 ou 04 94 21 09 83.

Atouts langues et multimédias
Cours d'anglais (débutant, ludique ou confirmé), arabe moderne (débutant), espagnol (débutant), ateliers d'apprentissage du français, soutien scolaire en ligne. Renseignements au 04 94 21 04 42 (nouveau N°).

Famille d'accueil
L'université recherche des familles pour accueillir des étudiants chinois, vietnamien ou colombien suivant une formation à l'université. Partagez avec eux de temps en temps un repas, une journée ou autre et savourez des moments d'échange et de convivialité. Contactez Mme Petrini au 04 94 14 27 88.

Association maquettiste varoise
16e salon international de la maquette et de la figurine les 28 et 29 octobre au Forum du Casino à Hyères. Renseignements au 06 09 04 38 22.

Motamo
L'association propose des stages de calligraphie à la Maison des associations les 25, 26, 27 et 31 octobre et le 2 novembre. Renseignement au 06 25 73 59 19.

Montagne détente et loisirs
Sortie en car à Nice le 22 octobre. Programme : de 9h à 12h : visite du vieux Nice, 12h : déjeuner, 14h visite panoramique en car puis visite de l'église orthodoxe. Prix : 39€, rendez-vous à Intermarché à 6h45. Réservations au 04 94 75 09 83.

FNACA
Samedi 21 octobre à 18h30 : grand loto fermier au foyer A. Croizat.

Amicale Laïque Section Rando
Mercredi 18 octobre à 19h30 : Réunion d'information aux randonneurs à G. Philipe. Jeudi 19 à 13h30 : Les Davids, le Tamago. Dimanche 22 octobre : randonnée canard à Montfort/Argens.

Les belles jambes 2
Dimanche 22 octobre à 7h45 : découverte de l'Estérel, Agay le cap roux.

Amitié patch
Exposition de travaux du 20 au 22 octobre de 10h à 18h non stop au Mas de Ste Marguerite.

Hockey sur glace
Prochain match des Boucaniers : samedi 21 octobre à 18h contre Aubagne à la patinoire de La Garde.

Ressource
L'association vous invite à découvrir son atelier danses de salon, le vendredi de 19h00 à 21h00.
Pour tout renseignement !
Ressource - Maison de quartier, Mail de la Planquette. tél. : 04 94 21 81 44.

Sortir

Cinéma Le Rocher
cinema@ville-lagarde.fr

- ***Transylvania (VO)***

De Toni Gatlif
Jeudi 19 octobre à 18h15 et 21h
Vendredi 20 octobre à 18h15 et 21h
Dimanche 22 octobre à 16h et 18h30

Expositions

- ***Lire en fête "Art dico"***

A la découverte des lettres illustrées du dictionnaire
Jusqu'au 25 octobre
Médiathèque

- ***Simon Kohn***

Photographies, dessins, estampes
Jusqu'au 21 octobre
La Galerie

Semaine de l'âge d'or

- ***Spectacles, sport, aïoli, concours…***

Animations à destination des personnes âgées
Du 16 au 22 octobre
Différents lieux de la ville
Rens. au service solidarité 3e âge

Théâtre

- ***Une Alice (s) d'aujourd'hui !***

Par la Cie Kairos théâtre
Mardi 17 octobre à 19h
Mercredi 18 octobre à 16h
Théâtre du Rocher

Spectacle

- ***Transformiste***

Pour les enfants handicapés
Samedi 21 octobre à 18h30
Auditorium

Musique contemporaine/Cinéma

- ***"De Malte à l'Espagne"***

Par l'ensemble Polychronies
Suivi du film "Vengo" de T. Gatlif
Samedi 21 octobre à 20h
Le Rocher

Humour

- ***"Rêver grandir et coincer les malheureuses"***

Biographie sexuelle d'un garçon, pas mieux
De F. Recrosio
Mardi 24 octobre à 21h
Théâtre du Rocher

Quand l'art entre en scène…

Du 26 au 31 octobre, la Compagnie Le Bruit des Hommes propose aux jeunes Gardéens de s'initier aux arts de la scène. Théâtre et danse seront au rendez-vous de ce stage riche en émotion, qui se clôturera par une représentation publique au Théâtre du Rocher.

En partenariat avec la Ville et dans le cadre du Contrat Educatif Local, Le Bruit des Hommes dirigera un groupe d'adolescents de 12 à 16 ans pour un stage d'initiation aux arts de la scène.
Les ados s'entraîneront à improviser, écrire, répéter, jouer et danser autour du thème de la nature, du rapport de l'homme avec la planète.
"Les lettres aux arbres et aux nuages" de Matéi Visniec, auteur français d'origine roumaine, servira de base à la construction du spectacle présenté mardi 31 octobre à 19h au Théâtre du Rocher.
Yves Borrini, comédien et metteur en scène, animera ce stage en compagnie de la danseuse et chorégraphe Shéhérazade Odin et d'un technicien son et lumières.

Stage du jeudi 26 au mardi 31 octobre (à l'exception du 29 octobre), de 10h à 16h.
Tarifs : 40€ (20€ à l'inscription, 20€ au début du stage)

Inscriptions : Le Bruit des Hommes, 23 rue Curie - Tél. : 04 94 08 41 00. cielebdh@aol.com

Le président de Région et le maire en visite au Lycée

Le 14 septembre dernier, Michel Vauzelle, président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur a passé une matinée au Lycée du Coudon et a salué la remarquable qualité de l'enseignement dispensé, en présence de Jean-Louis Masson. Ce fut l'occasion de saluer l'arrivée d'Alain Domont, nouveau proviseur.

A gauche, Jean-Louis Masson, maire-conseiller général, au centre, Alain Domont, nouveau proviseur et à droite Michel Vauzelle, président de la Région P.A.C.A.

Restaurants scolaires

semaine du 18 au 24 octobre

Mercredi	Betteraves crues râpées – Saucisse de Toulouse – Lentilles – Yaourt – Gâteau basque
Jeudi	Terrine campagnarde – Rosbeef sauce forestière – Riz aux courgettes – St Nectaire - Raisin
Vendredi	Salade verte aux pignons – Aïoli et ses légumes – Chèvre - Tropézienne
Lundi	Salade verte – Paëlla au poulet – Pyrénée - Compote
Mardi	Nems – Porc au curry – Carottes – Emmental – Flan noix de coco